

**Madame Dominique VERNAEVE
ABEVA
Association Belge des Victimes de
l'Amiante
Boslaan 31**

B – 3090 OVERIJSE

Bruxelles, le

V/Réf : votre courrier du 8/03/04
N/Réf : AVL/KD/BXL-3.6/s.345b
Annexe : /

Madame,

Objet : BRUXELLES. Bois de la Cambre. Organisation d'une manifestation le 16 mai 2004.

En réponse à votre lettre du 8 mars 2004, réceptionnée le 11 mars, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 31 mars 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve de la remise en état pristin des lieux.

Nous attirons toutefois votre attention sur l'absence d'informations permettant d'évaluer l'impact réel de l'événement sur le site classé (nombre de participants attendus, durée de la manifestation, etc.). Nous insistons également pour que toutes les précautions d'usage soient prises avant, pendant et après la manifestation.

La CRMS s'interroge toutefois sur la validité de l'intitulé 'Epreuve d'orientation au Bois de la Cambre le 16 mai 2004'. La demande qui lui est faite concerne une marche commémorative.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

P. PUTTEMANS
Président f.f.

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.